

Sud éducation : c'est quel "genre" de syndicat ?

1. De très loin on pourrait croire que ça y est : les femmes représentent presque la moitié des salariés français, et la loi sur la parité les a rendues visibles. Les féministes n'auraient plus que quelques combats à mener, notamment en matière d'égalité des salaires et de postes à responsabilité - et en particulier dans le champ syndical.

A y regarder de plus près cependant, la situation ne semble pas si reluisante tant du point de vue de la réalité salariale (les femmes représentent près de 80 % des précaires, par exemple) que de la représentation syndicale (47% des femmes sur le marché du travail, 35 % des adhérents de l'ensemble des syndicats, nombre bien inférieur quand il s'agit des responsables ; et que dire des chiffres du secteur sanitaire et social : 85% de femmes, 5% de syndiquées ?).

La question féministe reste bien une question non résolue tant du point de vue individuel qu'au niveau de la société, de la politique et du syndicalisme.

Solidaires ou Sud éducation pas plus que les autres (un peu plus que certains, quand même !) n'ont réussi à porter la question féministe de façon satisfaisante.

2. Il faut rappeler que le syndicalisme s'est construit sur le modèle du salariat masculin et notamment de ses bastions industriels.

Bien sûr les mouvements féministes des années 70 ont bouleversé les champs individuels, familiaux, sociaux et par là-même syndicaux. Bien sûr les femmes ont fait grève (Lip...), ont articulé une réflexion anti-capitaliste à celle spécifique de l'oppression patriarcale, bien sûr elles ont tenté d'investir (mais pas massivement, reconnaissons-le) les appareils syndicaux, ont créé des commissions femmes, rédigé des journaux, etc.

Force est de constater cependant la difficulté toujours actuelle pour les syndicats à prendre en compte la dimension féminine de l'activité salariale, la difficulté à élaborer des revendications spécifiques qui répondent à la réalité des femmes au travail.

Cette incapacité à prendre en compte des situations d'oppression propres à la condition féminine s'explique certainement par l'absence d'évolution dans nos pratiques syndicales.

3. Car que constatons nous au niveau de ces pratiques ? Nous sommes incapables d'aller au-delà de réflexions superficielles et de micro-évolutions formelles :

- la parité mise en place au moment des élections par exemple garantit qu'un certain nombre de femmes apparaissent sur les listes
- la féminisation des textes est devenue quasiment une norme chez certains (dont Solidaires) (on peut quand même, sans langue de bois, affirmer que cette féminisation, si elle prend en compte la réalité grammaticale française où le masculin l'emporte, alourdit la lecture des textes syndicaux qui n'ont souvent pas besoin de ça !)
- dans l'éducation nationale, la question du sexisme est récurrente tant dans les manuels scolaires qu'au niveau de l'orientation des élèves. Plus généralement on s'alarme périodiquement de l'aspect hautement sexué voir sexiste de la grande majorité des jouets et vêtements pour enfants.

Mais, réactions épidermiques, féminisation des textes ou pratiques faussement parit ne peuvent à elles seules prétendre tenir lieu de réelle réflexion féministe dont l'objectif serait de modifier les pratiques syndicales en vue de les rendre mixtes et égalitaires.

4. Sud éducation se veut une organisation démocratique, horizontale, non hiérarchisée ; l'AG est "souveraine", les adhérents et adhérentes sont régulièrement appelés à y participer

massivement ("le syndicat c'est l'affaire de tous", ressasse-t-on à chaque appel à une AG ! tiens, peut-être pourrait-on rajouter "et de toutes" ?). Cependant on constate la prépondérance, tant par le nombre que par la longueur des interventions, des hommes dans les prises de parole.

Qu'est-ce que cela veut dire ? Les femmes d'aujourd'hui savent pourtant qu'elles ont le droit de s'exprimer. Se sentent-elles moins autorisées, moins en capacité, moins à la hauteur ?

Il ne suffirait donc pas d'affirmer que dans les AG l'espace de parole est à prendre par toutes et tous ?

Il ne suffirait donc pas d'avoir un positionnement anti-hiérarchique, de dire : tout le monde a le droit à la parole : femme, homme, agente, agent, enseignante du primaire, du secondaire, pour que cela se passe ?

Force est de le constater.

Force est de le combattre.

5. D'autre part nous devons aussi prendre conscience que la répartition des tâches reste souvent traditionnelle.

Si un moins grand nombre d'adhérentes que d'adhérents de Sud sont volontaires pour prendre des mandats, siéger, aller rencontrer les hiérarques, est-ce parce que ça les intéresse moins ? Que traditionnellement et inconsciemment elles respectent des répartitions classiques : travail administratif, comptabilité, lavage des torchons et des sols du local pour les unes, rédaction des textes, mandatement, représentation, etc., pour les autres... ?

6. Nous ne pouvons répondre à ces questions sans nous interroger sur les constructions sociales de genre qui enferment toujours les femmes et les hommes dans les mêmes rôles.

Nous avons à prendre conscience que la société malgré les faux airs qu'elle se donne est toujours patriarcale et qu'elle maintient de façon subtile et encore plus perverse que précédemment les femmes dans l'oppression.

Nous avons à tirer profit des combats féministes historiques et plus récemment ces trente dernières années du champ des "gender studies" qui se sont attachées à distinguer le "sexe" (de naissance) du "genre" (construction de l'identité sociale) pour montrer comment nous (hommes et femmes) sommes construits socialement dans le but de correspondre exactement au rôle que la société nous assigne en fonction de notre sexe, enterrant nos désirs et notre singularité

7. Nous ne pouvons continuer à fonctionner syndicalement sans prendre conscience de ces déterminismes afin de les changer.

Cette question ne doit pas être laissée aux seuls mouvements féministes ou queer, il nous semble que c'est aussi une question syndicale et qu'il est fondamental pour un syndicat comme Sud éducation Paris d'avoir le courage de s'en emparer.

Cette question ne doit pas dans SUD éducation être laissée exclusivement à une "commission femmes" fédérale, elle doit être portée et vécue à l'intérieur du syndicat par tous en permettant par tous les moyens nécessaires de prendre réellement en compte les oppressions spécifiques des femmes, de défendre en conscience les droits de toutes les travailleuses comme de tous les travailleurs, voire encore mieux de favoriser la prise en charge par les travailleuses (et les travailleurs) de leur propre défense.

Le syndicat s'engage à élaborer et diffuser des positions et des revendications sur cette question dans le monde du travail.